50 Année - N° 3565. Le N° 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 26 Février 1938

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

S. H.

Lusé tout ço qu'es béu
Tout ço qu'es laid s'escoundé.

Ainsi notre grand, notre admirable poète Théodore Aubanel résumait les aspirations de son âme et les sentiments de son cœur.

Or, rien n'est plus laid que la haine, rien ne dégrade autant l'homme à le ravaler au-dessous du monstre. Les animaux ne haïssent point, ne s'entredévorant qu'au besoin de leur instinct ou pour légitime défense. Il leur manque le raisonnement.

Par contre l'homme n'est digne de sa qualité que par la raison. A la perdre, par ses vices, il se dégrade et se voue à tous les mépris.

Mais le pire apparait quand il raisonne ou déraisonne plutot par haine de qui ne partage point ses idées, ne pratique pas son culte ou diffère de ses opinions.

Il n'y a rien de plus imbécile que les divisions actuelles au prétexte de partis ou de clans, rien de plus inconcevable, par exemple, que d'entendre crier : A bas la guerre ! Vive la Paix ! par des malheureux tendant le poing, ne comprenant pas que la main franchement ouverte est seule symbole de fraternité.

La haine est un attentat à la civilisation, une honte pour l'humanité.

Un rappel au bon sens s'imposait pour distinguer les braves gens, les esprits généreux et les autres. C'est pourquoi M. Lucien Descaves, prit initiative d'un insigne : deux lettres résumant toute la morale civique ; deux lettres plus éloquentes par leur affirmation que tous les discours ; deux lettres caractérisant le citoyen conscient de sa liberté par le respect de celle d'autrui.

Nul n'était mieux qualifié que l'écrivain de tous estimé, dont toute l'existence demeure un acte de foi pour les plus nobles idées, par les gestes les plus généreux.

Lucien Descaves, l'un des derniers hommes de lettres, et des derniers honnêtes hommes, dans la double acceptation de haute culture, de parfaite droiture et de totale indépendance ; Lucien Descaves, le contraire d'un égoïste, a pensé qu'il fallait enseigner la loyauté, dans tout et à tous.

Il eut pu facilement donner là-dessus un beau livre de plus, sa maîtrise l'eut sans aucun doute fait louer des élites. Mais il estima que deux lettres peuvent suffire à persuader les uns, à confondre les autres, à mener chacun à réflexion ou à repentir.

S. H. Sans Haine, cela veut dire: comprenez-vous pour apprendre à vous aimer.

On ne cesse de le répéter, nous souffrons bien moins d'une crise économique que d'une déprimante et dangereuse crise morale. Une incompréhension générale paralyse tout. Une bonne poignée de main deviendrait remède efficace aux maux qui nous accablent.

S. H. Sans Haine, lettres à mentionner en gros caractères, en tête de toutes les professions de foi, de toutes les annonces de réunions, et hélas ! presque obligatoires pour légitimer maintenant la devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous les épélions avec respect, comme paroles d'évangile ces trois mots, gravés à l'entrée de notre école primaire. Ah ! l'heureuse époque de l'instruction publique et obligatoire, avec pour règle de n'offenser ni principes, ni croyances, ni manière de se comporter honnêtement.

Nous avons vécu les batailles autour de ce catéchisme laïque de Paul Bert : *L'Instruction Civique à l'école*. Cela vint en 1882, pour orienter vers un idéal nouveau, pour faire aimer la République dont rêva Lamartine et qu'après lui servirent tant de passionnés avec abnégation. Nos maitres forgeaient des républicains, les vrais qui restent de ces générations, car maintenant les jeunes n'ont même pas la notion de la liberté.

Nous récitions par cœur les enseignements de ce mentor. Ainsi nous savions : « la fraternité la plus belle des trois parties de la devise républicaine ». C'est soulignait justement Paul Bert « en tout cas telle qu'il est le plus nécessaire de rappeler. Car il n'y a pas de danger qu'on oublie l'égalité, ni la liberté. Chacun y a trop intérêt pour celà ; quand on y a goûté, on n'en veut pas démordre. Mais pour la Fraternité, c'est autre chose... ».

Et l'auteur terminait par : « sans liberté, l'égalité peut-être le plus abominable des esclavages ; sans la fraternité, la liberté conduit à l'égoïsme. Chacun doit savoir par cœur la devise républicaine, mais il faut bien comprendre ce qu'elle veut dire... ».

Or, on semble bien ignorer maintenant ce qui doit être libre, égal et fraternel, c'est pourquoi le très social et très humain projet de l'éminent défenseur de toutes les grandes causes, M. Lucien Descaves.

S. H., grâce à l'autorité de son parrain, homme de pleine indépendance, et à la propagande du *Journal* le grand quotidien de Paris, a reçu le meilleur accueil et va bon train sa course parmi tous les bons Français.

Ah ! si l'on avouait enfin que toute la question sociale consiste à se respecter mutuellement et à s'aimer !

Emile ROUX-PARASSAC.

Exposé de M. le Préfet sur la situation de trésorerie du département au Conseil Général des B.-A.

Messieurs,

Vous avez pu lire dans mon projet de budget quelles étaient mes préoccupations au point de vue de la situation financière du département, par suite du très sérieux retard apporté par M. le Ministre de la Santé publique dans le règlement des sommes dues au Département au titre de l'application des différentes lois d'assistance et se référant aux exercices clos 1933, 1934, 1935 et 1936, ainsi qu'aux subventions à verser pour l'exercice 1937.

J'ai exposé dans une note :

1) — des chiffres sur la situation de trésorerie du Département (dépenses et recettes à prévoir jusqu'au 31 décembre prochain) ;

2) — un résumé par ordre chronologique de mes multiples interventions, soit auprès de M. le Ministre de l'Intérieur, soit auprès de M. le Ministre de la Santé Publique, afin d'obtenir le versement des sommes qui nous sont dues, dont la masse importante grève lourdement notre budget et nous met dans une situation extrêmement difficile avec l'expectative même de la cessation des paiement par la Caisse départementale.

I. — Note sur la situation de Trésorerie du Département

Principales dépenses restant à payer en 1937 :	
Loyers	45.000
Traitement	420.000
Enfants assistés	150.000
Autres dépenses d'assistance	3.000.000
Protection de la Santé Publique	50.000
Annuités d'emprunts	730.000
Subventions aux services d'autobus	400.000
Chemins	4.750.000
Total	9.545.000
Ressources devant permettre de couvrir ces charges :	
Produit de centimes	1.392.000
Subvention de l'Etat aux départements pauvres	400.000
Remboursement par les P. T. T. d'annuités d'emprunts	70.000
Subvention de l'Etat pour dépenses de personnel	100.000
Subvention de l'Etat pour casernement de gendarmerie	120.000
Subvention de l'Etat pour services d'autobus	172.000
Subvention de l'Etat pour la Vicinalité	2.133.000
Subventions de la Santé Publique pour les dépenses d'assistance	4.776.000
Ressources diverses	400.000
Total :	9.563.000

Ainsi, la principale ressource devant nous permettre d'assurer nos échéances d'ici la fin de l'année, est constituée par notre créance sur le Ministère de la Santé Publique.

La somme de 4.776.000 francs, portée comme montant de cette créance se décompose comme suit :

a) Reliquat des subventions dues sur les exercices 1933 1934 et 1935	2.500.000
b) Solde des subventions dues pour 1936	515.742
c) Différence entre les acompte perçus en 1937 et les prévisions budgétaires	1.761.064
Total	4.776.806

II. Exposé par ordre chronologique

Cependant, il est à craindre que ces diverses créances ne seront pas entièrement apurées au moment où le département aura besoin de toutes ses disponibilités pour faire face à ses engagements, si je me rapporte, en effet, à la correspondance volumineuse échangée à ce sujet, que je tiens à votre disposition et dont voici l'analyse :

Au moment de la préparation du budget de 1937, c'est à dire au début de juillet, trois mois après mon arrivée comme Préfet, je m'aperçois que le ministère de la Santé Publique n'a pas mandaté ses quote-parts sur les précédents exercices au titre des différentes lois d'assistance.

Le 17 septembre 1936, je réclame au Ministère le règlement de sa dette envers le département.

21 octobre 1936. — Nouvelle démarche à la Santé Publique et à l'Intérieur.

29 octobre 1936. — M. le Ministre de l'Intérieur m'informe de son intervention auprès de son collègue de la Santé Publique.

2 novembre 1936. — Je demande à l'Intérieur l'autorisation de faire emploi au budget de 1937 de notre créance sur la Santé publique, qui s'élevait, à ce moment, à 2.720.660 francs.

3 novembre 1936. — La Santé Publique me fait connaitre qu'elle va demander les crédits pour nous régler.

14 novembre 1936. — M. le Ministre de l'Intérieur m'autorise à faire recettes, au budget de 1937 de 2.720.000 frs. dûs par la Santé Publique.

16 novembre 1936. — La Santé Publique répond à une intervention de nos parlementaires et leur fait connaitre qu'elle ne pourra nous régler qu'après avoir obtenu des crédits supplémentaires, en ajoutant, que depuis plusieurs années les crédits qui lui sont alloués, sont insuffisants.

20 novembre 1936. — La Santé publique renouvelle l'espoir d'un prochain réglement.

27 novembre 1936. — L'Intérieur me reproduit la réponse faite par la Santé Publique.

3 décembre 1936. — Je précise à M. le Ministre de l'Intérieur, pour répondre à certaines objections de la Santé Publique, que les documents nécessaires au règlement de notre créance ont toujours été adressés en temps voulu.

23 décembre 1936. — J'exprime l'espoir, auprès de l'Intérieur, que nous serions compris dans les crédits supplémentaires votés par les Chambres.

20 janvier 1937. — Je signale à la Santé publique, qui venait de nous payer 4.041 frs. 91, qu'il serait urgent de nous régler sur les crédits supplémentaires qui lui avaient été accordés.

26 janvier 1937. — La Santé Publique nous déclare qu'il lui faut attendre d'autres ouvertures de crédits.

29 janvier 1937. — J'en appelle de nouveau à l'intervention des Parlementaires.

4 mars 1937. — La Santé Publique me renouvelle ses précédentes réponses — règlement après vote d'un projet collectif. Ce Ministère reconnait expressément le montant de sa dette.

6 mars 1937. — J'apporte à la Santé Publique quelques précisions complémentaires sur le montant de notre créance et j'insiste à nouveau pour son règlement. J'interviens également auprès de l'Intérieur et de tous les Parlementaires du département.

9 mars 1937. — La Santé Publique confirme aux Parlementaires la réponse adressée au Préfet, disant qu'il fallait attendre le vote de nouveaux crédits.

10 mars 1937. — La Santé Publique déclare avoir pris bonne note de mes réclamations et déclare ne pouvoir y satisfaire. Elle annonce le versement d'un acompte sur les dépenses de 1937 : 300.000 francs et fait part de ce paiement à nos Parlementaires. Cette promesse ne s'est jamais réalisée.

18 juin 1937. — J'adresse une nouvelle réclamation à la Santé Publique et frappe encore à la porte de nos Parlementaires.

1er juillet 1937. — La Santé Publique me réclame le reversement d'un trop perçu de 45.500 francs sur ses versements de 1936, pour les femmes en couches.

5 juillet 1937. — Je démontre au Ministère que nous n'avons jamais trop perçu et lui réitère ma demande de versement de moins perçu de 2.479.057 francs.

7 juillet 1937. — Un collectif venant d'être voté par le Parlement je demande à la Santé Publique si nous allons être payés.

12 juillet 1937. — La Santé Publique répond qu'il n'y avait rien pour nous dans ce collectif.

16 juillet 1937. — J'interviens auprès des Ministres de la Santé Publique, de l'Intérieur et des Finances en signalant que la situation de trésorerie me contraint à suspendre le paiement des dépenses d'assistance (sous les allocations à domicile). Je demande encore l'intervention des Parlementaires.

26 juillet 1937. — Le Préfet de Vaucluse me réclame, avec insistance, le règlement des sommes dues à Montdevergues pour entretien de nos aliénés : 350.000 francs. Je lui réponds que je ne peux payer tant que nous ne serons pas réglés nous-mêmes par la Santé Publique que je saisis de l'incident.

5 août 1937. — M. le Ministre de

© VILLE DE SISTERON

l'Intérieur m'informe qu'il intervient auprès de son collègue de la Santé Publique.

7 août 1937. — Je demande à la Santé Publique de régler au moins les 318.000 francs qui nous sont dûs pour les dépenses des aliénés de 1936, pour que nous puissons payer Montdevergues.

20 août 1937. — La Santé Publique annonce que sur le dernier collectif, 17.456 frs. 54 nous sont destinés.

28 août 1937. — Le Préfet de Vaucluse réclame le paiement des sommes dues à Montdevergues.

2 octobre 1937. — Je signale à la Santé Publique que sa dette, accrue, s'élève maintenant à 4 millions 800.000 francs.

9 octobre 1937. — Une nouvelle intervention est faite aux Finances, à la Santé Publique, à l'Intérieur et à la Présidence du Conseil. J'écris moi-même à l'Intérieur en lui dépeignant la situation et en lui indiquant que je prévoyais au budget de 1938, une recette de 530.000 frs. pour solde des subventions dues par la Santé Publique.

15 octobre 1937. — Le Préfet de Vaucluse m'avertit que notre dette envers Montdevergues s'élevant maintenant à 785.000 francs il ne pourra plus recevoir nos aliénés si la situation se prolonge.

18 octobre 1937. — Je signale la situation à la Santé Publique.

Enfin, le 20 octobre, M. le Ministre de la Santé Publique m'informe qu'il a adressé des propositions aux Finances, afin que les sommes qui nous sont dues sur 1933, 1934, 1935 soient incorporées en partie dans le prochain collectif, afin de pouvoir en payer une fraction, le surplus serait compris dans un autre collectif. Notre créance sur 1936 serait réglée ultérieurement au moyen de crédits supplémentaires à demander également au Parlement. Il me signale que les sommes dues aux collectivités publiques s'élèvent actuellement à 500 millions et qu'il demande aux Finances les mesures nécessaires. Enfin, il m'annonce l'ordonnancement immédiat d'acomptes sur 1937 s'élevant à 132.500 francs, ainsi que le règlement de 441.000 francs restant dûs sur la subvention exceptionnelle allouée en 1936. Mais je dois indiquer que cette dernière somme, qui revient aux communes, d'après la répartition qui en a été faite par le Conseil général à sa dernière session, n'entre pas dans le décompte des 4.776.000 francs.

Il y a là une situation sérieuse pour nos finances départementales, situation qui risque de compromettre les paiements avant d'arriver au nouvel exercice budgétaire et j'ose espérer que le Pouvoir Central entendra enfin mon appel, sachant que dans cette voie je serai utilement secondé par nos Parlementaires et par les membres de l'Assemblée départementale.

SERVICE BI-JOURNALIER

Sisteron-Digne

par VOLONNE

ATTENTION AU NOUVEL HORAIRE

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 0o

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

2me tranche 1938

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

A Emile ROUX-PARASSAC

Monsieur et cher compatriote,

Je suis à la fois confuse et flattée que ma modeste prose ait eu la faveur de retenir un instant votre attention. Je goûte d'autant mieux cet honneur que j'éprouve pour votre grand talent la plus respectueuse admiration et que, comme vous passionnément attachée à notre Sisteron je suis avec émotion vos initiaves généreuses pour le défendre, le faire connaitre et mettre en valeur son antique et originale beauté.

Je suis aussi très fière que nous soyons d'accord sur autant de points. Mais, Monsieur et cher compatriote, vous jugez en écrivain, je suis musicienne. Et si nos grands maîtres des siècles passés ont partagé avec les poêtes l'honneur de traîner une glorieuse misère, depuis quelques années ce privilège semble avoir quitté nos rangs en ce qui concerne du moins les valeurs de tout premier plan.

Je ne parlerai pas de quelques fabricants de musique ultra-moderne qui gagnent à coup de fausses notes et aux dépends de la naïveté du public des fortunes bien peu méritées. Je vous dirai seulement que ni Debussy, ni Chabrier, ni Duparc, ni D'Indy, ni Paul Dukas ne sont morts dans une mansarde.

Tous, à des titres et degrés divers ont fait des carrières honorables et souvent honorifiques. Matériellement parlant leur état de professeur, d'auteur ou de directeur assurait leur vie et ceci sans que l'on puisse reprocher aux artistes que je viens de citer la plus légère bassesse, la plus minime concession au goût du jour. Tous ont même manifesté vis à vis de leur Art une intégrité absolument mystique.

Enfin je citerai le nom d'un grand mort, mort depuis si peu et tellement grand qu'il reste toujours vivant dans nos cœurs : Maurice Ravel, qui depuis des années vivait uniquement de ses droits d'auteur.

Quant à un autre disparu Alexandre Glazonnow dont j'ai eu l'extraordinaire bonheur de recevoir les conseils, chassé de Russie il n'avait, pour lui et sa famille aucune autre ressource que ces mêmes droits.

En ce qui concerne l'expression: « former des artistes » je vous dois des éclaircissements.

Nous appelons en musique « un artiste » celui qui par sa connaissance exceptionelle de la technique de son instrument, son intelligence des textes, son étude approfondie des origines de son art, sa compréhension supérieure des destinées de la musique, met au service des Maîtres dont il connait la vie, dont il a analysé les œuvres et le système harmonique, non seulement ses dons mais l'inestimable fruit de son expérience et de son long travail.

Car chez nous l'éclosion d'un grand artiste n'est pas chose spontanée. Hélas le clavier d'un piano, les cordes d'un violon posent des problèmes tangibles. La ponctuation musicale chez Bach, le rubato chez Chopin, autant de redoutables questions où seule peut trancher la haute autorité du professeur.

Voilà pourquoi je disais que selon les principes et les directives inculqués à l'élève, on peut faire de lui un virtuose uniquement décidé à mettre en valeur le trop facile éclat de sa technique, ou lui imposer le rude chemin de l'étude sincère de la patience et du respect de son art. Lui demander ce travail, cette attente, ces connaissances, c'est lui donner le climat où ses dons et sa personnalité pourront enfin se développer sur des bases indestructibles.

Quant à engager la jeunesse à choisir la carrière musicale, hélas, elle ne m'a pas attendue pour s'y précipiter car les Conservatoires sont pleins.

Au contraire, comme beaucoup d'élèves se lancent dans cette aventure sans savoir les difficultés qu'ils y rencontreront, j'ai tenu à dire que la musique n'était pas une voie de tout repos, mais qu'elle demandait, en plus de dons certains et de connaissances étendues d'indispensables qualités de tenacité et d'intelligence.

Maintenant que nous voila d'accord, j'espère, Monsieur et Cher compatriote que vous voudrez bien me faire profiter quelques fois des précieux avis de votre expérience.

Avec mes respectueux sentiments.

Henriette BONTOUX.

Sisteron, ce 23 février 1938.

A propos de pylones...

A la suite de deux articles que nous avons publiés, nous avons reçu de M. Marcel Provence, délégué du Ministre à la Commission des Sites et Monuments Naturels des Basses-Alpes et Président de la Section permanente, l'intéressante lettre suivante.

19 février 1938.

Cher Confrère,

J'ai lu avec intérêt vos articles au sujet de la prochaine ligne de transport de force Alpes-Méditerranée. Bien que les travaux de la *Commission des Sites* ne doivent pas être publiés, je prends sur moi de prendre la plume pour fixer certains points.

Il est en effet exact qu'une ligne fort importante pour la Défense Nationale, doit aller d'Embrun à Septèmes, *sans arrêt en cours de route*, et portant 150.000 volts. Les quotidiens en ont parlé. N'insistons pas.

A la réunion d'arrondissement qui se tint à Forcalquier, M. le Maire fit d'heureuses remarques. Puis ce fut le tour de la Commission des Sites de se prononcer. Le projet fut présenté. Il ne fut pas sans inquiéter les amis de la beauté du paysage Sisteronnais, unique en France. Je dois dire que tous les membres de la commission sont de cette amitié.

Il fut convenu (c'était au début de décembre) qu'une délégation de la commission et le représentant du ministère se rendraient à Sisteron pour examiner les points que devait franchir la ligne. Après téléphonage à Paris, il fut décidé de se rencontrer le 17 décembre 37 à Sisteron. J'y fus dès avant et le 17 y retrouvais les représentants de la Commission, M. Georges Bailhache, archiviste départemental, et Genet, inspecteur des Eaux et Forêts. De Paris, étaient venus M. Richard, ingénieur de la S. T. E. A. M. et M. Barbe.

Je dois rendre hommage à la courtoisie de ces messieurs de la S. T. E. A. M. Ils se rendirent aussitôt à l'exigence qu'avait manifesté la commission réunie le lundi précédent, sous la présidence de M. Deveaud, le très distingué secrétaire général de la Préfecture.

Que demandions-nous ?

Voir écarter le plus possible du rocher de la Baume, admirable roc provençal et alpin, les pylones de 30 mètres de haut. Sans doute la dépense serait importante, plus de 100.000 francs le km. et il fallait faire un détour assez important.

Par une belle neige, mes deux collègues et les deux représentants de la S. E. T. A. M. se rendirent avec moi sur les lieux. *Fasié gaire caud* ! On fut tout de suite d'accord pour que le tracé mit de côté entièrement le site de la clue de Sisteron.

Nous nous rendimes d'abord à 2 km. sud de Sisteron (route Nationale), puis sur le chemin de Vilhosc, au lieu dit «Briasc» — (c'était là que Domnine allait chercher la mousse et les branchages pour la crèche de Nanon des 7 Soleils) — enfin sur le chemin de Saint-Geniez, au col, à l'embranchement du chemin de Mézien.

M. l'ingénieur Richard accepta de déplacer le tracé primitif, à partir d'un point à déterminer aux environs de la «Bastide Noble», pour passer aux alentours de la «Haute Bastide» et atteindre la crète de *Gaches* aux alentours de la «crête 877». Il a été convenu que le pylone de 30 mètres de haut serait implanté au nord du chemin de Saint-Geniez. Puis la ligne franchira d'une seule portée le chemin de Sisteron à St-Geniez, le «ravin du Jabron» et s'implantera sur un pylone érigé sur la face sud de la crète de la Baume et au voisinage de la dite crète, et n'émergeant enfin de la dite crète que de la hauteur *minima* exigée par les règlements ou la sécurité. Ainsi ce pylone ne sera pas vu de Sisteron et ne dominera-t-il pas l'admirable et cher roc de la Baume. J'espère que les amateurs de *cèze* en seront satisfaits.

Revenons au point fixé. Depuis le dit point qui parait correspondre sur le versant sud de la Baume à la rupture de pente au pied du rocher la ligne se dirigera vers le lieu dit «Le Collet», vers Briasc, de telle sorte que la ligne demeure invisible à 2 km., au sud de Sisteron, à un observateur placé sur la route Nationale, à ce point. Et voilà.

— Réponse à diverses questions:

Cette ligne n'aura *aucun relai*. Donc on ne prive Sisteron d'aucune force.

Les ingénieurs, le personnel, les bureaux, les ouvriers qui feront la ligne prendront asile et gite dans Sisteron. Donc on n'enlève rien au commerce local, si sympathique.

Et enfin, on a la satisfaction d'avoir préservé le paysage de Sisteron et de la Baume, de ces pylones de 30 mètres de haut et de cette ligne, dans le ciel.

Je vous adresse ces notes sous ma responsabilité personnelle. Je saisis l'occasion de remercier M. Deveaud et mes distingués collègues venus sur place, MM. Bailhache et Genet. Mais je tiens aussi à remercier pour sa parfaite courtoisie et compréhension de la situation, M. l'ingénieur Richard, esprit brillant, venu du génie maritime, et qui a été le premier à saisir l'importance du paysage Sisteronnais. Avec lui, on remerciera son collaborateur M. Barbe, et les dirigeants de la S. T. E. A. M. Les membres de la commission des sites, le représentant du ministère des Beaux-Arts, ne sont pas des géneurs qui viennent mettre des batons dans les roues. Ils désirent l'équipement du pays, mais dans le respect de la beauté du sol.

Dirais-je en terminant, combien j'ai été touché de l'attachement de *tous* à la beauté de Sisteron. Moi-même qui ai tant de gratitude pour cette cité, je n'aurais jamais cru être si attaché à son intégrité dans la beauté. Je le dois aux amis qui m'ont appris à aimer Sisteron, et à la lecture de Paul Arène.

Ainsi tout est bien qui finit bien.

Le paysage est préservé. Le commerce local aura un aliment. Sisteron a compté ses amis.

Croyez moi, mon cher confrère, votre serviteur.

MARCEL PROVENCE.

*
* *

Nous n'ajouterons rien à l'intéressante contribution de notre distingué confrère. Sa mise au point est précise. Soyons satisfaits de travaux qui nous vaudront des hotes, et soyons heureux de la préservation de nos paysages.

Merci à tous ceux qui y ont aidé.

S.-J.

LOTERIE NATIONALE

Le secrétariat général de la Loterie Nationale annonce que le tirage de la seconde tranche de la Loterie Nationale 1938 aura lieu le lundi 7 mars, à Paris, salle Pleyel.

ON DEMANDE :

un apprenti

patissier-boulanger, pour Nice.

S'adresser au bureau du journal.

Tribune Libre

Le problème de la circulation

La question de la circulation à travers Sisteron, devenant une question capitale, nous ouvrons une tribune libre afin de permettre à ceux de nos lecteurs que la question intéresse, d'exposer dans *Sisteron-Journal*, leur point de vue, sous leur propre signature.

N. D. L. R.

Nous reçevons avec prière d'insérer de M. Gallissian, menuisier-ébéniste à Sisteron, l'article suivant :

Sous le titre : Sisteron va-t-il de nouveau être amputé ? nous lisons dans *Le Petit Marseillais*, un article de notre compatriote Perrymond, où il se désole parce qu'enfin, depuis quelques temps, on étudie sérieusement le projet d'une route de déviation qui passerait par le quartier de Bourg-Reynaud en suivant la Durance.

Il dit encore: « Malheureusement ce projet semble être retenu en haut lieu ». Nous, nous disons heureusement qu'en définitive on ait rejeté les autres projets, soit celui des Combes, ou celui que préconise Perrymond : «Un tunnel».

Nous pouvons même dire que c'est la grande majorité de la population qui applaudit avec nous pour le projet du «Boulevard de la Durance».

Il suffit pour cela comme nous l'avons déjà écrit dans *Sisteron-Journal* de se placer sur le terrain de l'intérêt général pour être convaincu que c'est le seul projet qui répond à cet intérêt.

Nous sommes d'accord pour dire avec notre compatriote que Sisteron est, sans contredit, la plus belle et la plus agréable cité des Alpes.

Mais alors, pour que les Touristes puissent être attirés et retenus par cette beauté il faut qu'ils la voient et ne pas les obliger à passer dans un tunnel humide et laid. Nous en avons déjà un, c'est suffisant. Il est même de trop.

On nous dit que la route sur la Durance portera un préjudice au commerce local.

Ce n'est pas notre avis, et c'est un commerçant qui vous parle, car une route passant dans ce tunnel, on peut considérer que l'activité de la rue Droite s'arrêterait à la hauteur de l'hôtel de la Poste, tout le reste serait sacrifié.

Par contre, le projet d'en bas a ce mérite de satisfaire d'abord les touristes qui arrivant à la hauteur de l'abattoir apercevront cette merveille de la nature Le Rocher de la Baume, continuant sur la Durance où il y aura de vastes parcs de stationnement. Ils seront tentés de s'arrêter et devant ce cadre merveilleux ils ne pourront qu'être conquis et séjourneront dans notre cité pour en connaître tous les coins si curieux.

Et pour nous mêmes Sisteronnais, qu'elle promenade magnifique. Ce sera vraiment un joyau de plus qui fera dire que Sisteron sera vraiment une ville de laquelle les Guides Michelin et autres diront aux Touristes « Arrêtez-vous pour voir : son rocher, sa Durance, ses ruelles chères à Paul Arène, et sa Citadelle », et vous verrez alors que le commerce loin d'en souffrir se décentralisera et se développera. La population profitant des nouveaux terrains à bâtir qui borderont cette nouvelle artère se développera aussi, d'un vieux quartier qui appelle la pioche des démolisseurs, nous aurons fait une merveille.

GALLISSIAN.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

© VILLE DE SISTERON

Société Fraternelle des Bas-Alpins à Paris

A la date du 18 février, le bureau de la Société Fraternelle des Bas-Alpins de Paris, a adressé à chacun des 400 membres de la société l'appel que nous reproduisons ici :

Monsieur et cher compatriote,

«Dedin la neblo parisenco», par cet hivers gris et froid, il ne peut manquer de vous apparaitre qu'il convient de savoir, au moins pendant quelques heures, nous abstraire aussi bien de l'humide froidure du septentrion que des préoccupations du temps présent.

Pour cela, y a-t-il une diversion plus indiquée que celle de nous retrouver entre Bas-Alpins, y a-t-il à Paris un foyer plus chaud que celui qui nous réunit entre compatriotes, ayant, dans notre cher cadre commun du Sud-Est, les mêmes traditions d'ancienneté, les mêmes souvenirs d'origine, les mêmes liens d'amitié, les mêmes affections de famille.

Ne manquez, dès lors, pas d'être des nôtres le Samedi 5 Mars 1938, à 20 heures, dans les Salons de l'hôtel des Deux-Mondes, 22, avenue de l'Opéra (Métro : Pyramides).

Pour être assuré de trouver une place, qui a failli manquer à certains d'entre nous, lors de notre dernier repas, prenez soin d'aviser de votre venue, avant le 1er mars, le trésorier de notre société, M. Emile Champsaur, ingénieur en chef des P. T. T., 19, avenue Emile Deschanel Paris-7e, télép. Invalides 19-18, c. c. postal Paris 2090-72, étant noté que vous vous tirerez du prix de votre soirée avec une somme de 30 francs.

Veuillez agréer, Monsieur et cher compatriote, l'expression de nos sentiments les meilleurs et bien dévoués.

Pour le bureau :
Le président :
Pierre de COURTOIS.

N.-B. — La Société Fraternelle des Bas-Alpins de Paris nous prie de demander à nos lecteurs de signaler cet appel aux Bas-Alpins non encore groupés qu'ils peuvent connaître à Paris ou dans la région de Paris.

Pour enrayer la grippe

Une personne bien élevée éternue dans son mouchoir, parce que son éducation lui a appris à être pour ses contemporains un objet d'agrément et non pas un fléau.

On éternue parce qu'on commence à s'enrhumer. Un début de rhume peut aussi être un début de grippe. Pour soi-même d'abord, et pour les autres ensuite, si l'on n'éternue pas dans son mouchoir.

Mais lorsque l'on se trouve en face d'une personne mal élevée — sait-on jamais — qui éternue avec lyrisme et négligence, il faut se dire que si la grippe se transmet facilement de cette façon prosaique, elle s'enraye aussi très aisément.

Suivons donc, dans ce domaine les conseils du professeur Spitta, de Berlin, lui-même très sensible aux refroidissements, qui, chez lui, tournaient toujours en grippe. Grâce à l'emploi quotidien d'une petite dose de quinine, il traversa indemne les pires épidémies et en préserva sa famille, pendant ces quinze dernières années.

Il est, par conséquent, bien placé, pour conseiller à chacun de suivre son exemple, et de prendre en hiver des mesures de protection analogues à celles qu'il a prises lui-même.

D'après l'ensemble des observations faites, une quantité quotidienne de 20 à 30 centigrammes de QUININE protège efficacement contre la grippe.

LES OBJETS DE COTILLONS
TELS QUE SERPENTINS,
GUIRLANDES, BALLES,
FLEURETTES, etc..

sont en vente à la Librairie Lieutier
Rue Droite, Sisteron.

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Sisteron-Vélo bat Stade Normalien de Gap, par 5 buts à 0.

C'est par un temps superbe et devant la grande foule que s'est déroulée cette jolie partie.

Ce fut un match correct en tous point et il faut féliciter les deux équipes pour le beau jeu qu'elles ont su confectionner. En première mi-temps au bout d'un quart d'heure de jeu, quatre buts furent marqués mettant les équipes à égalité.

Les deux buts de Gap furent des buts surprises, tandis que le premier but sisteronnais fut marqué directement sur corner superbement botté par J. Richaud. Le deuxième fut réussi sur schoot en coin de l'ailier gauche Martin.

Enfin, un quart d'heure avant le repos, un troisième but était inscrit à l'actif de Sisteron, sur un bel essai du jeune avant-centre local bien suivi par l'inter gauche Corsani qui réussit d'ailleurs de faire un fameux héading.

En deuxième mi-temps deux nouveaux buts furent réussis par l'inter gauche local dont l'un sur un beau coup de tête. C'est donc sur le score de 5 buts à 2 en faveur de Sisteron-Vélo que se termina cette fort plaisante partie qui mit en relief certains éléments locaux sans que les autres aient démérité.

Ceci est de bon augure pour les prochaines rencontres de championnat et nous pouvons espérer qu'avec l'équipe actuelle les couleurs sisteronnaises seront fort bien défendues.

⁂

Demain dimanche, sur le stade municipal, une rencontre amicale mettra aux prises la première équipe du Sporting-Club d'Eyguians et la réserve du Sisteron-Vélo.

Coup d'envoi : 14 heures.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

FOIRE. — Après-demain lundi, se tiendra dans notre ville, la foire dite de Carnaval.

Casino-Bal. — La direction du Casino, pour ne pas manquer à la tradition Sisteronnaise, donnera le Mardi-Gras, 1er mars, à 21 heures, un grand bal, paré, masqué et travesti, avec le concours du réputé orchestre Printania-Jazz.

Toute la jeunesse, ainsi que tous les « Vieux » se donneront rendez-vous à ce bal où la gaieté et l'entrain présideront la soirée.

Chiffre d'Affaires. — La perception du chiffre d'affaires aura lieu à Sisteron, vendredi 4 mars.

Réunion. — Les Classes 1886, 1887, 1888 et 1889, sont priées d'assister à la réunion qui aura lieu demain dimanche 27 février, de 17 à 19 heures, au Café Rolland, place de la Mairie. Objet : organisation d'un banquet.

Les carnets de bord

pour les transporteurs
sont en vente à la Librairie Lieutier

Crédit Agricole. — Les membres adhérents à la caisse locale du crédit agricole de Sisteron, sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu demain dimanche 27 février à 10 h. 1/2, à la mairie de Sisteron, sous la présidence de M. Martin-Bret, président de la Caisse régionale des Basses-Alpes, assisté de M. Rey, de la caisse régionale.

Renouvellement du bureau.

Présence urgente.

Musique. — Demain dimanche, la musique « Les Touristes des Alpes» donnera un concert, en matinée et en soirée, aux deux bals organisés par la Pédale Sisteronnaise.

Voici le programme :

1) Musique Toujours, P. R. J. M. Champel
2) Le Chevalier Breton, fantaisie mazurka, soliste Bertagnolio, A. Doyen
3) Toute Belle (valse) R. Martin
4) La Vierge du Calvaire fantaisie périodique J.-M. Champel
5) Star, marche A. Delbecq

Amicale des Mutilés A.C. et V.G. — Nous sommes informés que, les instructions concernant le paiement des pensions aux nouveaux tarifs et les rappels pour le quatrième trimestre de 1937, ont été adressées aux agents-comptables du trésor.

Dès le début de cette semaine, les camarades dont le trimestre était échu ont donc pu percevoir leur pension sur le taux maojré.

Précisons à nouveau que les intéressés n'ont aucune formalité à remplir, les agents-payeurs étant en possession de barêmes qui leur permettent de faire sur place le décompte du rappel des arrérages dus à chaque pensionné.

Celui-ci percevra donc à la fois son trimestre majoré et le rappel de majoration pour le dernier trimestre de 1937.

A titre d'information, nous publions ci-dessous un tableau des nouvelles pensions de guerre et retraite du combattant. Les chiffres sont établis sur le taux des simples soldats. Les majorations de grade sont donc à ajouter.

Pensions des invalides de 10 à 80 pour cent inclus.

Invalidité		Invalidité	
Pension de 10 o/o	609,60		
Pension de 15 o/o	914,40	Pension de 50 o/o	3.048
Pension de 20 o/o	1219,20	Pension de 55 o/o	3.352,80
Pension de 25 o/o	1524	Pension de 60 o/o	3.657,60
Pension de 30 o/o	1828,80	Pension de 65 o/o	3.962,40
Pension de 35 o/o	2133,60	Pension de 70 o/o	4.267,20
Pension de 40 o/o	2438,40	Pension de 75 o/o	4.572
Pension de 45 o/o	2743,20	Pension de 80 o/o	4.876,80

Pensions d'invalidité de 85 à 100 pour cent inclus.

Invalidité		Montant annuel de l'allocation grands invalides
Pension de 85 o/o	5.181,60	742
Pension de 90 o/o	5.486,40	890,40
Pension de 95 o/o	5.791,20	1.187
Pension de 100 o/o	6.096	1.484

Retraite du Combattant : de 50 à 55 ans 530 frs.
de 55 ans 1272 frs.

Veuves non remariées : 3.048 frs. Veuves remariées 848 frs.
Ascendants conjoints : 2.032 frs. Père ou Mère, veuf : 2.032 frs.

Société de Chasse. Il est rappelé au public que la société fait procéder cette semaine et jusqu'au 31 mars à la destruction des animaux nuisibles au moyen de pièges et d'appats empoisonnés sur les terrains dont le droit de chasse lui est concédé notamment dans les quartiers de Soleillet, Servoules, La Bousquette, Ste-Euphémie, Tirasse, Grande Sainte-Anne, Le Plaisir, St-Didier, Montgervis, etc.. La société prie les possesseurs de chiens de tenir ceux-ci à l'attache pour éviter les accidents et aussi les procès-verbaux pour divagation de chien.

Société du Sou des Ecoles Laïque. — Le comité est certain d'être l'interprête de la société en adressant de vives félicitations à M. Paret, maire et conseiller général de Sisteron et président d'honneur de la société, pour la distinction dont il vient d'être l'objet de la part du gouvernement de la République en le faisant Officier d'Académie.

Don reçu pendant la semaine écoulée : Arnaud, facteur des P. T. T., 15 francs. Grand merci.

Patronage : l'équipe A, composée de Mesdames Autant, Laugier, Audibert, sera de service le 3 mars.

Pharmacie de Garde. — Demain pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Comité des Loisirs. — Le comité récemment constitué, informe toute la population qu'il a décidé dans sa dernière réunion d'organiser pour les premiers jours de mars, dans la salle du Casino, une réunion publique où il fera connaître ses buts.

A cette occasion Madame Massot-Devèze fera une conférence sur les « Loisirs Organisés ». Préparez-vous à y assister. Nous vous ferons connaître la date prochainement.

Sapeurs-Pompiers de Sisteron. — Une fourniture de 10 complets de treillis (vestes et pantalons) devant servir au complément d'équipement de la subdivision est soumimise à MM. les tailleurs et marchands-drapiers de la Ville de Sisteron.

Un modèle est déposé à la mairie ou les intéressés pourront en prendre connaissance.

Faire offre sous plis cachetés accompagnés d'un échantillon, jusqu'au 8 mars inclus, au secrétariat de la Mairie.

L'Almanach Mathieu de la Drome
est en vente à la Librairie Lieutier.

ETAT-CIVIL

du 18 au 25 février

NAISSANCES

René Paul Elie Baret, rue de la Coste.

DÉCÉS

Honoré Giraud, 90 ans, hôpital.
Anne-Marie Juvenas, veuve Plauche, 72 ans, hôpital.

MARIAGES

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

COMMERÇANTS,
INDUSTRIELS,
AGRICULTEURS,
faites vérifier
vos récépissés de chemin de fer
vos feuilles d'impôts ;
Confiez nous vos demandes de renseignements commerciaux, etc..

Agence Marseillaise de détaxes
PELLICOT
ancien contrôleur des Contributions directes — Correspondant exclusif
10, Grande Rue — LARAGNE
Ecrivez-nous en attendant notre passage.
On demande des Sous-Agents.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL
En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action bienfaisante se réalise sans gêne, sans souffrances ni interruption de travail, les hernies les plus volumineuses et les plus rebelles diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu complètement.
De tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M GLASER qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. 4

SISTERON 28 février, Modern' hôtel des Acacias ;
LARAGNE, jeudi 3 mars, Grand hôtel Moderne ;
DIGNE, Lundi 5 mars, hôtel Boyer-Mistre.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices. Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Harry BAUR — PAULEY Debucourt, de la Comédie Française. — Jany Holt — Annie Ducaux dans une page inoubliable du livre du beau cinéma

Un Grand Amour de Beethoven

La plus passionnante histoire d'amour qui est été contée et dans laquelle vous entendrez la plus belle musique du monde exécutée par les concerts du conservatoire de musique.

En première partie :

Les Rivaux de la Mer

La semaine prochaine :
LE ROI — avec RAIMU.

CASINO-CINEMA

Cette semaine :
ACTUALITES-PARAMOUNT

Pour cadre, un drame historique, le siège de Port-Arthur et comme fond la mer et ses vaisseaux.

Pour sujet, une ardente aventure d'amour et d'espionnage se développant parallèlement à un aigu conflit de races.

La semaine prochaine :

Lucien Baroux, qui déchaine le rire dans un scénario original
UNE FILLE A PAPA.

Utile précaution

A part les rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza, laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours à la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guérit progressivement la guérison. Prix de la boîte 5 frs. 90 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

Charles FERAUD
T. S. F.
Rue Droite — SISTERON
Ventes — Echanges — Réparations

© VILLE DE SISTERON

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Vous trouverez à l'
IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE
M. Pascal-Lieutier

25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Sisteron - Journal
est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, Corps élus et constitués assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et employes de l'Etat et du Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 aout 1935.

Renseignements: F. Jauffret-Veyan, 4, rue Neuve Saint-Charles, Avignon, Télép. 20-58. L'été aux Mées et à Riez.

DU GOUT DES PRIX
DE LA QUALITE
Une seule adresse :

Ladislas VIDA
tailleur
Rue de Provence — SISTERON
COMPLETS ET PARDESSUS
haute nouveauté
Draperies Française et Anglaise.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Contes et Légendes de nos Alpes
par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars
SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 00

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai avec le car pour Avignon par Cavaillon.

MALADIES de la FEMME

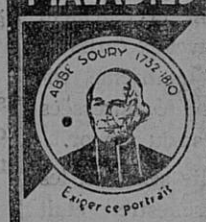

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 50 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, *Fibromes*, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu, d'abord, de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. *Le Fibrome* se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut bien dire et redire : Faites une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que la
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, *Fibromes*, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Age, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.13

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature
Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de
L'AGRICULTURE NOUVELLE
un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

SYPHILIS Guérison assurée par le TRÉPARGYL seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le LYROL, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 118 fr. *Toutes Phies* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par UGYL. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60 Le trait. complet 118 fr. *Toutes Phies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Ecoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par UGEOL, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

en vente à la Librairie LIEUTIER.

N'ACHETEZ PAS UN POSTE PAR CORRESPONDANCE

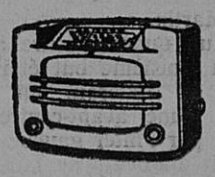

Un récepteur de T.S.F. doit être essayé sur place chez un commerçant compétent qui peut, à tout moment, intervenir en cas de panne.
Ne vous laissez pas tenter par les offres alléchantes de maisons situées à 1.000 kilomètres de chez vous. Achetez sur place un nouveau

PHILIPS chez

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 101
Station Service — Station Service

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC

S'adresser en confiance à
AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
52 Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

COMMERÇANTS INDUSTRIELS

pour remédier à la crise
faites de la publicité dans
SISTERON-JOURNAL

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires
Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON